

Du nouveau dans le parc immobilier

Louise Vigeant

Numéro 97 (4), 2000

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/25997ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Vigeant, L. (2000). Du nouveau dans le parc immobilier. *Jeu*, (97), 9–11.

Éditorial

Du nouveau dans le parc immobilier

S'il y a un moratoire depuis quatre ans sur la construction de nouveaux équipements culturels – moratoire « oublié » le temps d'annoncer la construction de la Grande Bibliothèque –, il semble que cela n'empêche pas le gouvernement du Québec d'ouvrir les goussets pour « améliorer » les équipements existants, d'une part, par le biais du programme de soutien aux équipements culturels, d'autre part, grâce à l'enveloppe de 30 millions de dollars que le ministre des Finances a prévue à son dernier budget pour les travaux jugés urgents dans ce secteur. Ainsi la ministre de la Culture et des Communications (MCC), Agnès Maltais, a-t-elle, depuis quelque temps, le plaisir d'annoncer des « aides spéciales » au bénéfice de divers lieux. Le Musée régional de Rimouski a obtenu récemment le soutien gouvernemental pour l'aménagement d'une salle de spectacle, alors que l'Agora de la danse a reçu 200 000 \$, montant qui sera réparti sur deux ans, pour renforcer sa situation financière. Et nous venons tout juste d'apprendre que l'Espace Félix-Leclerc verra le jour sur l'île d'Orléans aussitôt le moratoire levé. Nous nous en réjouissons pour l'amélioration du réseau des lieux de diffusion en région et aussi, bien entendu, pour l'Agora qui, depuis plus de dix ans, fait beaucoup pour la production et la diffusion de la danse à Montréal.

Autre exemple : l'Espace Libre a appris, après avoir demandé une aide plus modeste, que le MCC lui octroyait 3,2 millions de dollars pour son agrandissement et son réaménagement. Enfin, nous disons-nous, ce cher théâtre aura un foyer et on va arrêter de geler à la porte, l'hiver ! De son côté, la Fondation Jean-Pierre Perreault, qui a acquis l'ancienne église à l'angle des rues Sherbrooke et De Lorimier pour y aménager un nouvel espace de création et de production chorégraphiques, a obtenu 3 250 000 \$ du ministère de la Culture et des Communications, du ministère de la Métropole et de la Ville de Montréal pour la réalisation de son projet. Côté partenariat, soulignons également que le maire Pierre Bourque et la ministre Louise Harel ont annoncé que la Ville de Montréal et le ministère des Affaires municipales subventionneraient la rénovation de la caserne Letourneux, un bâtiment de l'architecte Marius Dufresne qu'il a conçu comme une réplique du Unity Temple de Oak Park en Illinois, une œuvre de nul autre que Frank Lloyd Wright. Le Théâtre Sans Fil s'y installera aussitôt les travaux terminés. Nous n'allons certes pas chicaner devant ces améliorations des lieux de travail des artistes et d'accueil du public.

Cependant, nous pouvons nous interroger sur les mécanismes d'attribution de ces aides ponctuelles. D'abord, si l'aide aux équipements culturels est importante au Ministère, pourquoi les budgets annuels n'en tiennent-ils pas mieux compte ? n'y a-t-il pas de stratégie et de planification ? Pourquoi des « aides spéciales » annoncées à la pièce ? Car alors, les questions ne peuvent manquer de surgir quant aux « priorités de la ministre » qui fait des recommandations au ministère des Finances. Une

enveloppe spéciale a été affectée à des travaux dans le domaine culturel par Bernard Landry. Fort bien. Mais comme cette somme est non récurrente, plusieurs voudraient bien en profiter. Quels sont les critères d'attribution des montants ? Les projets qui coûtent le moins cher d'abord ? (Ce qui expliquerait que le Théâtre Denise-Pelletier attende toujours son tour...) L'ordre d'arrivée des demandes ? Ou alors les théâtres doivent-ils faire la preuve que les travaux leur permettront d'accueillir plus de spectateurs ? (Si c'est le cas, pauvre Quat'Sous, qui se trouve dans l'impossibilité de s'agrandir ! Et le Théâtre Denise-Pelletier, encore lui, ne rêve-t-il pas de rapprocher le public de la scène et de diminuer le nombre de spectateurs ?)

Ainsi, pour pouvoir déménager, le Théâtre d'Aujourd'hui a dû agrandir sa salle. Espace GO aussi a vu sa capacité presque tripler quand le théâtre a déménagé de la rue Clark à la rue Saint-Laurent. Bien sûr, l'objectif était de générer plus de revenus de vente au guichet. Mais ces revenus supplémentaires sont-ils suffisants pour couvrir les frais accrus qu'encourent ces théâtres, les coûts d'entretien et de chauffage ayant forcément augmenté ? Or il appert que les administrations ne peuvent compter sur des ajustements adéquats de leurs budgets de fonctionnement, de sorte qu'elles connaissent aujourd'hui une situation financière difficile.

Réjouissons-nous donc de ce que les compagnies de théâtre et de danse puissent améliorer les conditions dans lesquelles elles produisent leurs spectacles, mais demandons du même souffle que le Conseil des arts et des lettres du Québec ajuste ses subventions en conséquence. Ce serait là, comme on dit, convenir que le béton est important, mais qu'il ne suffit pas. De plus, il serait pour le moins souhaitable qu'il y ait une meilleure planification. En ce moment, il y a tellement de guichets où les compagnies doivent s'adresser que l'efficacité en est pour le moins diminuée : Programme de construction de nouveaux équipements (quand il n'y a pas moratoire), Programme de soutien aux équipements culturels, Fonds de stabilisation... Il y a aussi le Programme de développement des infrastructures, qui ne concerne pas seulement la culture, mais où le secteur peut tenter sa chance (ce programme a l'avantage d'engager d'autres paliers gouvernementaux) ; il faut voir du côté de la Ville de Montréal, de différents ministères du gouvernement du Québec (ministères de la Culture, de la Métropole, des Affaires municipales, le Bureau de la Capitale nationale (pour Québec), et même parfois Tourisme Montréal et Tourisme Québec). Sans compter le gouvernement du Canada, qui ne s'engage que si d'autres le font, etc. On peut comprendre que le milieu apprécierait une simplification.

C'est certainement le cas du Théâtre UBU et d'O Vertigo qui caressent le projet d'emménager à l'Ermitage, propriété des Sulpiciens sur le site du Collège de Montréal et du Grand Séminaire, dans l'ouest de la ville. Nous espérons bien que se réalisera ce Centre de création, car ces deux compagnies ont parfaitement prouvé leur dynamisme et elles doivent pouvoir jouir d'un lieu fixe pour poursuivre leur travail. Ce projet a l'immense avantage de faire revivre un lieu historique aux valeurs patrimoniales et architecturales certaines, en plus de fournir à ces artistes un outil de création dont ils ne peuvent plus se passer. Nous leur souhaitons bonne chance !

À l'heure où les mégacomplexes regroupant de multiples salles de cinéma poussent comme des champignons, il est bon de voir les artistes de la scène privilégier l'aménagement de salles aux dimensions plus humaines. Nous n'irions pas jusqu'à dire que la situation ressemble à celle qui régnait dans les années 1970, alors que pullulaient les petites salles et les cafés-théâtres accueillant des spectacles intimistes et poétiques, mais nous pouvons tout de même constater que le milieu théâtral recherche un contact personnel avec son public. Autant nous avons remarqué un retour aux « petites formes » ou aux « petits formats » de spectacles – pièces à peu de personnages, solos, marionnettes –, autant nous détectons chez les artistes un désir de recevoir les spectateurs dans des endroits chaleureux avec lesquels ils sont bien identifiés, et où ils pourront faire vivre à ces spectateurs l'expérience même qui distingue les arts vivants des arts de reproduction : la rencontre. Les subventionneurs ont à l'esprit la rentabilité des salles, nous les comprenons. Toutefois, ils devraient aussi reconnaître que tous les travaux visent d'abord à favoriser cette rencontre.

LOUISE VIGEANT



L'Espace Libre aura bientôt un foyer pour réchauffer ses spectateurs, grâce à une substantielle subvention du ministère de la Culture et des Communications.
Photo : Serge Langlois.